

**FR**

**FR**

**FR**

## RÉSUMÉ

### Révision à mi-parcours

#### Résumé

2011-2013

Équateur

#### *1. SYNTHÈSE*

Au cours des deux dernières années, l'Équateur a connu d'importants changements politiques et institutionnels, dont l'approbation par référendum d'une nouvelle constitution en septembre 2008 et la réélection du président, M. Rafael Correa, le 26 avril 2009. Durant les derniers mois de 2008, l'Équateur est entré en récession. Il s'agit, selon le FMI, d'un des pays les plus touchés de la région.

La révision à mi-parcours aboutit à la conclusion que les priorités de la coopération de l'UE, à savoir (i) *encourager le gouvernement à consentir des dépenses sociales plus importantes en matière d'éducation* et (ii) *promouvoir des débouchés économiques durables en soutenant le développement des PME*, restent valables pour la période 2011-2013 et devraient conserver leur pondération quant à l'attribution des fonds.

Le montant de la coopération entre l'UE et l'Équateur s'élève à 137 Mio EUR (2007-2013). Le *PIN I* a reçu 55 % du montant total (75 Mio EUR) et le *PIN II* en recevra 45 % (62 Mio EUR) à engager pour la période 2011-2013.

Il est proposé d'augmenter les fonds prévus par le PIN II de **4 Mio EUR supplémentaires** afin de soutenir la mise en œuvre à terme de l'accord commercial multipartite entre l'UE et la CAN, qui est actuellement en cours de négociation.

De nouveaux engagements stratégiques de l'UE ainsi que des questions cruciales telles que l'environnement (notamment le changement climatique), la migration, le trafic de stupéfiants, l'énergie et l'aide au commerce seront intégrés dans la coopération de l'UE, par l'intermédiaire d'un dialogue avec le gouvernement équatorien et de l'inclusion éventuelle d'indicateurs appropriés pour le soutien budgétaire.

Il convient de souligner l'expérience positive de la coopération de l'UE avec l'Équateur par le soutien budgétaire sectoriel (SBS). Ce dernier a non seulement contribué à obtenir des

résultats dans les domaines de la coopération, mais a également, entre autres, permis une plus grande appropriation par les pouvoirs publics, contribué au renforcement des institutions et des capacités et promu la responsabilité mutuelle.

## **2. RÉVISION À MI-PARCOURS**

### **2.1 Analyse de la situation politique, sociale, économique et environnementale**

Après plusieurs années d'instabilité politique, l'Équateur a entamé un processus de consolidation de la démocratie associé à des changements sociaux et économiques intervenus à la suite des deux victoires électorales consécutives de M. Rafael Correa (en 2006 et 2009). Le programme du président se fonde sur l'idée de lancer le «socialisme du XXI<sup>e</sup> siècle». Le 28 septembre 2008, la 20<sup>e</sup> constitution de l'histoire du pays a été approuvée. Elle révisé de nombreux droits des citoyens et accorde des droits à la nature, reconnaît les droits territoriaux des populations indigènes et introduit un «cinquième pouvoir», le Conseil de participation des citoyens et du contrôle social.

L'Équateur a toujours privilégié les **approches multilatérales** à l'égard des problèmes internationaux et a redoublé d'efforts pour renforcer ses liens politiques et économiques avec les pays d'Amérique latine, l'Europe et l'Asie. Les relations entre l'UE et l'Équateur sont globalement bonnes et surtout très constructives. La participation de l'Équateur aux négociations relatives à l'accord commercial multipartite avec l'UE est temporairement suspendue jusqu'à l'issue définitive du différend concernant l'accès au marché pour les bananes. Les relations diplomatiques avec la Colombie s'améliorent et les deux parties ont accepté le retour des chargés d'affaires dans leurs ambassades respectives en novembre dernier, en vue de rétablir entièrement les relations diplomatiques.

L'Équateur possède un cadre constitutionnel et juridique adéquat qui définit les **droits de l'homme** ainsi que les mécanismes garantissant la protection de ces droits. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle constitution, le gouvernement a accompli des progrès importants dans bon nombre de domaines liés à la protection des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne le cadre juridique du travail des enfants. En tant que membre du Conseil des droits de l'homme de l'ONU depuis mai 2006, l'Équateur s'est engagé à se conformer aux normes les plus élevées en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, et à coopérer pleinement avec le Conseil.

Bien que l'Équateur soit un **pays à revenu intermédiaire**, il continue à afficher des indicateurs de pauvreté élevés. L'extrême pauvreté touche près de 15 % de la population et 35 % des Équatoriens vivent dans des conditions de pauvreté modérée. En dépit de la tendance à la réduction de la pauvreté, il y a lieu de redoubler d'efforts pour maintenir et soutenir cette tendance. Entre 2000 et 2008, le pays a atteint un taux de croissance moyen du PIB de 4,7 %. Selon les projections de la Banque centrale, le taux de croissance pour 2009 devrait s'élever à 3,2 %.

Les préoccupations liées à l'**environnement** et au changement climatique vont croissant et le pays a réalisé d'importants progrès en vue d'intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales. La nouvelle constitution dote l'Équateur d'un plus grand nombre d'instruments pour s'attaquer aux problèmes existants en matière de pollution de l'environnement. La reconnaissance des «droits de la nature» est une innovation importante.

## **3. NOUVELLE POLITIQUE ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS DE L'UE**

Les nouveaux objectifs stratégiques de l'UE dans les domaines du changement climatique, de la migration, du trafic de stupéfiants, de l'énergie et de l'aide au commerce sont de plus en plus pertinents pour l'Équateur.

Bien que le changement climatique ne constitue pas un secteur prioritaire de la coopération de l'UE avec l'Équateur, il s'agit d'une question cruciale dans les deux domaines d'intervention prioritaires.

Énergie: l'Équateur accomplit des efforts importants en vue d'améliorer sa capacité à couvrir ses besoins énergétiques à l'aide de sources durables malgré ses grandes réserves de sources d'énergie non renouvelables.

La migration est devenue une question importante et controversée dans les relations entre l'UE et l'Amérique latine. Au cours des dix dernières années, l'Amérique du Sud s'est caractérisée par un flux migratoire massif vers l'Europe. *Le 30 juin 2009, un dialogue birégional UE/ALC sur la migration a été lancé. Il s'agit d'un nouvel instrument pour le développement et le renforcement du dialogue et de la coopération entre les deux régions concernant les questions liées à la migration.*

Réfugiés: l'Équateur est particulièrement touché par l'afflux d'un grand nombre de réfugiés colombiens. Selon le UNHCR, près de 135 000 Colombiens ayant besoin d'une protection internationale n'ont pas demandé l'asile. Le gouvernement a mis en œuvre un programme d'aide par l'intermédiaire de son «plan Équateur». Les ressources sont cependant limitées et l'aide internationale est constamment demandée.

Le trafic de stupéfiants représente un problème croissant en Équateur. La sécurité et l'État de droit se sont gravement détériorés dans le nord du pays en raison de la production de cocaïne en Colombie et de l'établissement de corridors pour le trafic de stupéfiants passant par l'Équateur.

L'objectif de la stratégie de l'UE d'aide au commerce est d'aider les pays en développement à s'intégrer dans le système mondial du commerce et à utiliser les échanges commerciaux de manière plus efficace afin de favoriser la réduction de la pauvreté. Cette stratégie constitue un complément essentiel aux négociations commerciales et est mise en œuvre indépendamment des progrès accomplis durant les négociations.

#### **4. RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS TIRÉS**

Les résultats obtenus par l'Équateur doivent être évalués de manière positive. En ce qui concerne les résultats du pays dans le **secteur éducatif**, le gouvernement met actuellement en œuvre le plan décennal d'éducation 2006-2015, qui a été adopté en 2006 par référendum. Depuis lors, des progrès importants ont été réalisés afin de mettre en place un enseignement primaire universel, d'améliorer la qualité de l'enseignement et de supprimer les inégalités sociales dans ce secteur.

En ce qui concerne le **développement économique**, il convient de souligner certains signes de progrès accomplis au cours de l'année écoulée dans le secteur de la production. La principale avancée réalisée est la consolidation de la planification en tant qu'instrument permettant d'atteindre les objectifs stratégiques.

Le PND (Plan Nacional de Desarrollo – Plan national de développement) a été élaboré de manière participative et implique une responsabilité partagée entre les diverses institutions du secteur public.

##### **4.1. Enseignements tirés**

- Les résultats positifs et l'adéquation du **soutien budgétaire sectoriel** en tant que forme d'aide sont un enseignement général qui peut être tiré de la coopération de l'UE avec l'Équateur. Le soutien budgétaire a notamment permis une plus grande appropriation par les pouvoirs publics, contribué au renforcement des institutions et des capacités et promu la responsabilité mutuelle.

- Un autre enseignement concerne l'importance de l'**alignement de la coopération de l'UE sur une politique sectorielle établie**. Dans le cas de l'Équateur, la coopération dans les deux domaines d'intervention prioritaires n'est pas seulement liée à des politiques sectorielles spécifiques, mais est également fondée sur une stratégie sectorielle présentée dans le plan national de développement.
- Un troisième enseignement est l'**importance d'une coordination institutionnalisée au niveau national** entre les différents acteurs tels que les ministères compétents, le secrétariat national de la planification et du développement (avec l'AGECI – Agence équatorienne de coopération internationale) et le ministère des finances.

#### ***4.2. Dispositions financières***

Les domaines d'intervention prioritaires conserveront leur importance relative dans le cadre du PIN II. Il est dès lors proposé, pour le PIN II (2011-2013), d'utiliser les 62 Mio EUR restants, dont 55 % seront accordés au secteur éducatif (34 Mio EUR) et 45 % iront au développement économique (28 Mio EUR).

PIN II (2011-2013)	Millions
<b>Domaine d'intervention prioritaire I: secteur éducatif</b>	<b>34</b>
<b>Domaine d'intervention prioritaire II: développement économique</b>	<b>28</b>
<b>Total</b>	<b>62<sup>1</sup></b>

## 5. PRIORITÉS DE LA COOPÉRATION

### 5.1. Encourager le gouvernement à consentir des dépenses sociales plus importantes en matière d'éducation

La *logique d'intervention* est la suivante: l'UE considère l'éducation comme un élément fondamental d'un développement humain et social durable. Le soutien de l'UE au secteur éducatif doit aider le pays à s'acquitter de ses obligations et de ses engagements en matière de droits de l'homme ainsi qu'à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement.

L'*objectif général* est d'améliorer la qualité de l'éducation et l'accès à cette dernière en Équateur.

Les *objectifs spécifiques*<sup>2</sup> sont les suivants:

- éradication de l'analphabétisme,
- suppression des inégalités sociales dans le secteur éducatif,
- amélioration de la qualité de l'enseignement.

Les *résultats escomptés* pourraient inclure ce qui suit:

- enseignement élémentaire universel et consolidation de la formation continue pour adultes,
- amélioration de la qualité et de l'équité des normes d'éducation,
- mise en place d'un système d'évaluation visant à améliorer la qualité du système pédagogique, développement des compétences des enseignants grâce à une formation professionnelle et amélioration de leurs conditions de vie (notamment en milieu rural).

### 5.2. Promouvoir des débouchés économiques durables en soutenant le développement des PME

*Logique d'intervention:* l'UE est d'avis qu'une augmentation du revenu par habitant par la création d'emplois<sup>3</sup> aidera le pays à réduire la pauvreté et à atteindre les objectifs du

<sup>1</sup> Il est proposé d'augmenter les fonds prévus par le PIN II de 4 Mio EUR supplémentaires afin de soutenir la mise en œuvre à terme de l'accord commercial multipartite entre l'UE et la CAN, qui est actuellement en cours de négociation.

<sup>2</sup> Ces objectifs spécifiques pourraient être modifiés à la suite de la planification détaillée et du dialogue avec le gouvernement qui seront mis en place lorsque les plans d'action annuels de l'UE auront été élaborés.

millénaire pour le développement. Ceci dépendra fortement de la capacité des agents économiques à créer, assimiler, adapter et utiliser les connaissances scientifiques dans le cadre d'innovations technologiques et organisationnelles.

L'**objectif général** est de soutenir les efforts déployés par les autorités équatoriennes pour parvenir à un développement économique durable permettant d'améliorer les conditions de vie de la population.

Les **objectifs spécifiques** sont les suivants:

- mise en place d'une économie solidaire durable, axée sur une amélioration de la production et de la croissance économique qui tienne compte de la répartition des revenus et des répercussions sur l'environnement,
- réduction du taux de chômage et de sous-emploi (le marché du travail équatorien est caractérisé par sa précarité et par son taux élevé de chômage et, surtout, de sous-emploi),
- renforcement du secteur de la production en soutenant la compétitivité des PME.

Les **résultats escomptés** pourraient inclure ce qui suit:

- renforcement des aspects productifs, structurels et institutionnels liés à la productivité, à la compétitivité et à l'accès au marché dans les zones rurales, périurbaines et urbaines et création d'emplois décents,
- amélioration de la productivité agricole et agro-industrielle, mise en œuvre de stratégies visant à créer des emplois, production de biens et de services ayant une valeur ajoutée pour le marché intérieur et extérieur,
- exploitation maximale des débouchés créés par l'intégration régionale et les accords commerciaux.

---

<sup>3</sup> Ceci dépendra fortement de la capacité des agents économiques à créer, assimiler, adapter et utiliser les connaissances scientifiques dans le cadre d'innovations technologiques et organisationnelles.